

**COMMISSION
LITIGES - CONTENTIEUX**



**BIEN REUSSIR
SON DEBUT DE SAISON**

PURGE DU RELIQUAT DES SUSPENSIONS

**SAISON
2026 - 2027**

La saison 2026/2027 a été officiellement lancée pour une majorité de clubs de District avec le premier et second tour de la coupe de France, et le premier tour de la coupe de Nouvelle Aquitaine.

Avant la reprise des championnats départementaux le week-end du 5 et 6 septembre 2026, La Commission Litiges et Contentieux rappelle aux clubs que d'une saison à une autre, les sanctions ne sont pas automatiquement révoquées

Le reliquat de suspension en football correspond au nombre de matchs de suspension qu'un joueur n'a pas fini de purger à la fin d'une saison sportive ou avant un changement de club.

Report automatique : À la fin de la saison sportive, tout match de suspension ferme non exécuté se transforme en reliquat pour la saison suivante et doit être purgé lors de ladite saison.

Le décompte et le suivi de ces reliquats relèvent de la seule responsabilité des clubs.

Les dirigeants doivent s'assurer que le joueur suspendu, doit, avant de reprendre la compétition avec chaque équipe dans laquelle il est susceptible d'évoluer, vérifier que cette équipe a bien joué le nombre de matchs officiels équivalent au nombre de matchs de suspension qui lui a été infligé **depuis la date d'effet de la sanction.**

C'est au club de comptabiliser rigoureusement les matchs joués et de s'assurer que le joueur a purgé sa peine en matchs officiels effectifs.

Les sanctions sont notamment accessibles dans les dossiers du club via [Footclubs](#), pour les joueurs renouvelants, ainsi que dans l'onglet « Autres clubs – Qualification personne » pour les nouveaux joueurs.

Les modalités pour purger une suspension sont définies à l' Article 226 Alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.

**La Commission Litiges et Contentieux, mandatée
par le Comité de Direction du District de Football
de la Charente,**

**Effectuera, dès la première journée de compétition
départementale la vérification de toutes les feuilles
de match des compétitions Seniors et Jeunes.**

Elle procédera à une évocation en cas d'infraction.